

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

-----  
MINISTRE DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE  
LA PROMOTION DES PME  
-----



**DECLARATION  
A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DES DROITS DES  
CONSOMMATEURS**

---

*ABIDJAN, POSTEL 2001, Mercredi 15 mars 2023*

Docteur **Souleymane DIARRASSOUBA**

Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME

**Chers Concitoyens,  
Mesdames et Messieurs,**

Depuis 1983, chaque année, est célébrée dans le monde, la Journée Mondiale des Droits des Consommateurs instituée par l'Association Internationale des Consommateurs (Consumer International).

A l'instar de la Communauté Internationale, notre pays célèbre ce mercredi 15 mars 2023 cet évènement.

Je me réjouis de l'opportunité que m'offre cette journée pour réaffirmer la ferme volonté du Gouvernement ivoirien d'assurer la protection des intérêts des consommateurs dans une Côte d'Ivoire engagée dans le processus de modernisation de ses activités dans tous les secteurs.

Je voudrais également profiter de ce moment pour remercier les associations de consommateurs pour les initiatives en faveur de l'amélioration du bien-être des populations.

A travers vos différents alertes et contributions, ainsi que du travail acharné de nos équipes, le gouvernement, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, met en œuvre les mesures immédiates, à court et moyen termes, et structurelles au bénéfice des consommateurs, à l'instar de celles adoptées le 09 mars 2022 pour contenir les pressions inflationnistes sur le pouvoir d'achat des populations.

**Chers Concitoyens,  
Mesdames et Messieurs,**

Le thème choisi cette année, à savoir « **Autonomiser les consommateurs par une transition vers les énergies propres** » est d'actualité et perçu comme l'un des défis majeurs du 21<sup>ème</sup> siècle.

Comme vous le savez, une énergie propre ou verte est issue de sources durables et ne produit pas ou produit peu de déchets d'exploitation. Dans le cadre de la transition énergétique, l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie est effectué sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique. Ainsi, la transition énergétique vise à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental. Elle consiste en une série de changements majeurs dans les systèmes de production de l'énergie et sa consommation, à l'effet de lutter contre le réchauffement climatique.

En Côte d'Ivoire, les efforts du Gouvernement sous l'impulsion du Père-Fondateur, le Président Félix Houphouët-Boigny, se sont axés sur la construction de barrages hydroélectriques en vue d'approvisionner le consommateur ivoirien en énergie renouvelable ou propre. Il s'agit des barrages hydroélectriques de Buyo, de Taabo, d'Ayamé 1 & 2 et de Kossou.

Dans le même élan, la politique de développement menée par Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, a permis de construire le barrage hydroélectrique de Soubré, d'une capacité de 275 MW pour un coût global de 331 milliards de FCFA, en vue de renforcer la capacité en énergie propre de la Côte d'Ivoire. C'est donc une tradition ivoirienne de fonder son plan énergétique sur les énergies renouvelables même si le pays dispose également de centrales thermiques.

Le Gouvernement travaille à mettre en œuvre, d'ici à 2030, d'importants investissements dans le secteur électrique afin d'atteindre une puissance électrique installée de 4 000 MW contre une puissance installée actuelle de

2 230 MW, l'objectif étant de mettre à la disposition des ménages et des industries, une énergie fiable, de bonne qualité, propre, abondante, équitablement répartie sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce cadre, le Gouvernement ivoirien entrevoit de construire d'autres barrages hydroélectriques, notamment celui de Singrobo-Ahouaty d'une puissance de 44 MW pour un coût global de 121 milliards de FCFA.

En outre, le Gouvernement ivoirien a lancé le projet de centrale solaire de Boundiali qui a bénéficié de l'appui du gouvernement fédéral allemand, avec un financement de plus de 28 millions USD (soit 17 milliards FCFA) de la part de la banque publique d'investissement allemande, KfW. Ce projet alimentera environ 30 000 foyers en électricité propre et évitera l'émission de 27 000 tonnes de dioxyde de carbone, tout en contribuant à créer 300 emplois. La centrale solaire de Boundiali matérialise, ainsi, la volonté du Chef de l'État d'aller vers des énergies plus propres et de faire de la Côte d'Ivoire le hub énergétique de la sous-région à l'horizon 2030, avec un mix énergétique de 42% d'énergies renouvelables.

Notre capacité de production d'énergie a permis d'électrifier, dans le cadre du programme social du gouvernement (PSGouv1), 417 localités dont 48 dans la zone de fragilité du Nord en 2019. A fin 2021, le Programme National d'Électrification Rural (PRONER) a également permis l'électrification de plus de 4 750 localités, portant le nombre de villes et villages électrifiés à 7 575, tandis que le Programme d'Électrification Pour Tous (PEPT), a, quant à lui, permis de réaliser plus de 1,2 million de branchements, faisant passer le nombre de foyers ayant accès à l'électricité en Côte d'Ivoire à plus de 3 millions, dans le cadre du PSGouv2. Toutes ces réalisations ont contribué au recul de la précarité énergétique en Côte d'Ivoire.

Les actions du Gouvernement ont permis d'atteindre un taux de couverture de 80% des zones habitées et un taux d'accès de près de 92% de nos concitoyens à l'électricité, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des consommateurs.

Pour améliorer cette performance, le Gouvernement a lancé un ambitieux plan de valorisation du potentiel hydroélectrique qui devrait permettre de produire plus de 1 560 MW d'ici 2030. Les initiatives privées sont également encouragées pour doper la production de sites de petites productions d'hydroélectricité (inférieure à 10 MW).

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire envisage de mettre à contribution son immense production agricole pour valoriser économiquement les déchets agricoles, agro-industriels et ménagers qui en résultent.

Ainsi, de nouvelles centrales à biomasse devraient contribuer à produire plus de 500 MW à l'horizon 2030 à partir des 15 millions de tonnes de biomasse produites chaque année.

Concernant l'énergie solaire, sa production devrait doubler en 10 ans, pour passer à plus de 400 MW à partir d'installations terrestres dans les zones propices à fort ensoleillement dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire. Le Gouvernement explore également le vaste plan d'eau des barrages hydroélectriques pour l'installation de panneaux solaires flottants.

En ce qui concerne l'énergie éolienne, les belles perspectives offertes par les récentes évolutions technologiques devraient permettre l'implantation de projets de production d'électricité dans l'Ouest montagneux, la plaine de l'Est et le littoral au Sud pour une capacité totale d'environ 100 MW d'énergie éolienne à l'horizon 2030.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à réduire de manière considérable les émissions de gaz à effet-de-serre découlant de l'utilisation de véhicules automobiles en limitant l'âge des véhicules à l'importation et en initiant de nouveaux projets de transport de masse éco-responsable, notamment la construction du métro d'Abidjan et la mise en circulation de Bus Rapid Transit (BRT).

Tous ces projets traduisent la volonté du Gouvernement de construire une Côte d'Ivoire solidaire tout en prenant en compte les préoccupations environnementales, conformément à la vision de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

**Chers Concitoyens,  
Mesdames et Messieurs,**

Pour pérenniser l'accès à l'énergie propre et autonomiser les consommateurs vivants en Côte d'Ivoire, un comportement citoyen s'impose. Il s'agit d'utiliser de manière responsable cette source d'énergie propre mise à leur disposition en évitant le gaspillage. Des gestes simples, notamment l'extinction des lumières dans les appartements non occupés et le débranchement des appareils avant de sortir de la maison permettent de réduire notre consommation non nécessaire et d'éviter par la même occasion des dépenses improductives.

Avec la croissance de notre capacité de production électrique, nous pourrons intégrer davantage l'électricité dans notre mode de vie, notamment dans le processus de cuisson de nos aliments, nous détournant ainsi définitivement de l'utilisation des combustibles fossiles tels que le gaz butane, le bois de chauffe ou le charbon de bois. Tous ces combustibles dont la production a pour incidence la dégradation de notre cadre de vie et de notre environnement doivent être progressivement abandonnés au profit d'énergies propres.

La préservation de notre environnement est sans aucun doute le plus grand défi à la survie de notre planète. Nous devons donc tous agir et œuvrer pour sauver notre planète.

Le Gouvernement continuera de rendre encore plus visible, en 2023, le lien entre écologie et progrès, entre développement durable et justice sociale, entre transition énergétique et bien-être social. L'écologie doit être populaire et non confisquée par quelques-uns, susciter l'adhésion et non le rejet, générer l'enthousiasme et non les peurs.

**Chers Concitoyens,  
Mesdames et Messieurs,**

En changeant notre façon de produire et de consommer l'énergie, nous pouvons réduire la pollution et éviter la consommation irresponsable de nos ressources énergétiques, en vue de réduire notre impact sur l'environnement.

C'est pourquoi, je vous invite à vous approprier des valeurs et comportements écocitoyens qui promeuvent le tryptique « maison propre – transport urbain propre – électricité propre ». C'est en agissant ainsi que nous lutterons efficacement contre le réchauffement climatique qui est l'un des pires fléaux de notre siècle actuel.

**Mesdames et Messieurs,**

Tout en vous remerciant pour la marque de confiance que vous témoignez au Gouvernement, je souhaite à tous les consommateurs une bonne et excellente Journée Mondiale des Droits des consommateurs.

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire.

**Je vous remercie.**